

Sigoyer Hautes-Alpes



Bulletin Municipal n° 40 - Juillet 2015



LE MOT DU MAIRE ...

Sommaire

Au fil des réunions	2
Communiquer	9
Le coin des associations	15
Vie économique	23
Vous avez la parole	24
Le coin de l'école	27
Etat Civil	32
Page pratique	33

Numéro 40.

Au rythme d'un numéro par semestre voilà 20 ans que ce bulletin municipal est confectionné et distribué. Si son objectif reste inchangé, vous informer sur la vie de notre collectivité, sa présentation a beaucoup évolué : de quelques pages en noir et blanc photocopiées à la mairie, on est passé à un document tout en couleurs réalisé avec les techniques d'impression les plus modernes.

La vie du village c'est bien sûr, l'administration un peu austère de nos budgets et la réalisation des projets portés par le conseil municipal.

Mais c'est aussi toutes les animations imaginées par les bénévoles de nos associations, ce qui se passe à l'école et dans le cadre des activités périscolaires ou même loin de la commune, à l'initiative de certains de nos concitoyens.

Si ce document périodique nous est précieux il ne permet pas de communiquer des informations en direct. C'est pour cette raison que le site internet www.mairie.sigoyer.com a été créé et que nous souhaitons le rendre plus dynamique et lui donner une nouvelle présentation.

Merci à tous ceux qui, au fil du temps, ont alimenté nos rubriques et ont travaillé à ces différentes formules de communication. Ils ont écrit un peu de l'Histoire de Sigoyer.

Bonne lecture, de préférence au soleil, de ce quarantième numéro.

Maurice Ricard



AU FIL DES RÉUNIONS ...

Séance du 5 février 2015

Forfaits remontée mécanique – prise en charge de valeur

La tarification des forfaits de la remontée mécanique des Guérins retenue en séance du 18 décembre 2012, est inchangée :

- Forfait annuel : 20,00 €
- Forfait journée : 5,00 €

Compte rendu des conseils communautaires du 17 décembre et du 22 janvier :

Ces comptes rendus peuvent être consultés sur le site de la Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette (CCTB). Le maire apporte quelques précisions.

- **Gestion office de tourisme** : le changement de statut en association moins dépendante de la CCTB est motivé par le manque d'implication actuel des professionnels dans les décisions sur sa gestion et le développement touristique du territoire. La CCTB continue de subventionner l'office (61 300 €/an). Chaque commune peut y adhérer et conserve désormais sa dotation touristique si elle en bénéficie.

- **PDIPR** : le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée est élaboré par le Conseil Général; le col des Guérins et le site de Céüse y sont inscrits ; il est rappelé que l'entretien et le balisage des sentiers sont à la charge de la CCTB dans le cadre de sa compétence tourisme.

- **Gendarmerie de la Saulce** : ce projet dont le coût est de 3,9 M € est porté par la CCTB. Il est financé en partie par une aide de l'État et par un emprunt dont les annuités seront couvertes par les loyers perçus.

- **Marché de traitement des déchets** : appel d'offres européen, remporté par Veolia (coût : 103 €/tonne) soit une augmentation de 2,34 %.

- **Suivi des opérations voirie** : suppression du bureau d'études, chaque commune fera établir

ses devis de travaux directement par l'entreprise titulaire du marché.

- **Schéma de mutualisation des services** : un diagnostic est prévu pour évaluer les moyens humains et matériels et envisager des pistes de mutualisation entre les communes d'une part et entre les communes et la CCTB d'autre part.

- **Élection de deux vice-présidents supplémentaires** (Mrs Gay Para et Allec), l'indemnité qui leur est allouée reste dans le cadre de l'enveloppe budgétaire annuelle.

- **Procédure d'extension du périmètre communautaire** : les communes de Claret et Curbans, ont délibéré pour demander leur intégration à la CCTB (apport de population : environ 780 habitants).

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 22 janvier 2015, a délibéré pour donner une suite favorable à ces deux demandes. Il convient que chaque conseil municipal délibère à son tour sur ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de délibérer favorablement sur la demande des Communes de Claret et Curbans d'intégration à la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette.

Questions diverses :

Matthieu Allain Launay propose d'étudier un projet de plateforme de méthanisation pouvant être financé, entre autres, par le Conseil Général.

Cette structure pourrait traiter les déchets verts, cartons putrescibles, lisiers et fumiers (dont les fosses ont souvent été sous-dimensionnées et posent des problèmes de stockage), matières de vidange des fosses septiques.

Un appel à projet pour étude de faisabilité a été lancé par le ministère de l'environnement.

Il propose, avant de répondre à cet appel, d'organiser la visite d'un projet existant.

AU FIL DES RÉUNIONS ...

Organisation du déneigement :

Le Maire précise que le départ des déneigeurs est déclenché sur "ordre de mission" donné par André Garcin qui juge le bien-fondé du déclenchement des opérations.

Il rappelle que les usagers doivent faire preuve de patience car les tournées sont longues et peuvent prendre plus ou moins de temps suivant les conditions météorologiques :

- 5 à 6 heures (Au-delà le pont, Les Auriols, Surville - Francis Paul).
- 4 à 5 heures (Village, St Laurent, Les Parots - Guy Bordiga à l'aide du tractopelle).
- 6 à 7 heures (Le Villard, Pied de Céüze, les Guérins - Jean François Tourrés).

Les routes départementales sont déneigées suivant un niveau de classement (1 à 6) qui définit les priorités.

Le Maire rappelle qu'à la suite d'un sinistre causé par un engin de déneigement sur un véhicule garé sur la voie publique, en l'occurrence, l'aire de retournement du pôle économique des Vincents, il a été rappelé à tous les habitants du hameau, que leurs véhicules doivent être stationnés chez eux, quelle que soit la saison, et que le déneigement ne sera plus effectué si des véhicules sont garés sur cette aire de retournement qui n'est en aucun cas un parking.

Compte tenu du risque d'accrochage cette disposition est applicable sur l'ensemble de la commune.

Séance du 16 avril 2015

En début de séance le Maire signale que les pompiers sont intervenus sur la commune suite à un départ de feu de broussailles le long du sentier piétonnier des Vincents. Il dégage la responsabilité des agents communaux qui n'ont pas eu ordre de procéder à l'écobuage du site,

d'autant que la période légale sans déclaration est dépassée depuis le 15 mars. Il s'agit d'un accident ou d'une malveillance.

Point sur les chantiers communaux :

Déplacement doux Le Village-Les Vincents :

Le projet est en cours de finalisation, il manque le panneautage et le passage protégé, ainsi que le remblaiement derrière le mur de soutènement.

Le surcoût pour des travaux ajoutés représente 7 000 €. Madame Karine Berger, députée de la circonscription, a accédé à notre demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire et nous accorde 14 000 €.

Bâtiments communaux :

- Salle des 2 Céüze il reste à compléter les travaux intérieurs et extérieurs (vitrages, rideaux occultant, sécurité, accessibilité); le bar réfrigéré a été changé (coût : 2 235 €), dix tables légères ont été acquises (900 €).

- La sacristie Est et la salle d'archives ont été carrelées.

Méthanisation : Après la visite sur un site opérationnel à Gap/Rambaud la commune s'est inscrite sur le site ministériel "1 500 projets". Réflexions à poursuivre avec les agriculteurs intéressés.

Projet d'acquisition foncière :

Dans le cadre de l'aménagement touristique du col des Guérins le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles A 495-498 et 499 d'une surface cadastrale totale de 6 377 m².

Contrat Enfance et Jeunesse :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec la Caisse d'Allocation Familiale des Hautes-Alpes la convention d'objectifs et de financement qui définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Contrat "Enfance et Jeunesse" pour la période 2014-2017.

Cette convention nous a permis de percevoir une aide financière de l'ordre de 3 500 €/an pour la garderie périscolaire.

AU FIL DES RÉUNIONS ...

Voirie 2015 :

Après compte rendu des différentes tournées les conseillers optent pour le programme suivant :

Voirie communale				
Voies	Technique	Longueur (m)	Estimatif HT	Estimatif TTC
4 - VC 17 (partie haute - Au-delà du Pont	grave émulsion + bicouche	300	12 705	15 246
1 - VC 10 Les coqs nord - Surville	enrobé à froid	200	5 991	7 190
2 - VC Limite Sigoyer - Neffes(1)	enrobé à froid	400	6 859	8 231
Total voirie communale			25 555	30 667

(1) Coûts partagés à part égale entre les deux communes

Voirie rurale				
Voies	Technique	Longueur (m)	Estimatif HT	Estimatif TTC
3 - CR 32 Les Parots	grave émulsion + bicouche	140	4 473	5 368
Total voirie rurale			4 473	5 368

Total général			30 028	36 035
----------------------	--	--	---------------	---------------

La subvention départementale sur la voirie communale sera précisée par les nouveaux conseillers départementaux. Les travaux sur la voirie rurale ne bénéficient d'aucune subvention.

Questions diverses :

Signalisation d'information locale : le Maire rappelle le schéma de signalisation directionnelle et touristique mis en place par le Département, il s'agit de positionner des panneaux directionnels d'entreprises ou touristiques aux carrefours importants.

Le Maire propose que la commune pose les mats en concertation avec les entreprises locales intéressées qui se chargeront d'acquérir les panneaux les concernant.

Délibérations du Conseil Communautaire :

- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) : afin d'équilibrer le budget une partie du coût de cette prestation sera désormais répercuté sur les communes de résidence (7 € par jour et par enfant accueilli).

- Redevance d'assainissement collectif : toujours dans un souci d'équilibre des comptes la partie fixe augmentera d'environ 20% soit 12 €/an.

- SPANC (assainissement non collectif) : chaque installation doit être régulièrement inspectée ; un appel d'offres est lancé pour recruter un prestataire qui expliquera la démarche dans le cadre de réunions publiques ; l'inspection donnera lieu à un diagnostic imposant, ou non, la rénovation du système qui devra alors être réalisée dans un délai maximum de 4 ans.

Séance du 26 mai 2015

Le Maire ouvre la séance en soulignant le succès de la manifestation des 4 sans cou "le printemps en cultures" et remercie les organisateurs et les bénévoles qui se sont mobilisés à cette occasion.

Il regrette certains actes de malveillance (vols de panneaux de signalisation neufs liés à la création

AU FIL DES RÉUNIONS ...

du sentier piétonnier) mais note l'absence d'autres dégradations malgré la très forte fréquentation (environ 700 personnes au concert du samedi soir).

Étude de programmation :

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'à l'issue **du diagnostic qu'il a élaboré pour la commune** dans le cadre des projets d'aménagements du chef-lieu et du site des Guérins, le Conseil Architecture d'Urbanisme et Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes recommande de faire appel à un programmiste pour : "définir les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement relatives à la réalisation et à l'utilisation des ouvrages".

Dans un second temps la mission pourra évoluer en une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le recrutement du ou des maîtres d'œuvre, pendant la conception du projet jusqu'à la phase d'Avant-Projet Définitif (APD).

Le Maire propose de finaliser l'appel d'offres préparé avec le CAUE et de solliciter l'aide financière du Conseil Régional pour la réalisation de cette étude.

Gestion des dossiers de retraite - conventionnement avec le Centre de Gestion :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service assistance retraite avec le Centre de Gestion et inscrit les crédits nécessaires au budget de la collectivité (100 €/an).

Accessibilité des bâtiments communaux - conventionnement avec le Centre de Gestion :

L'accessibilité des bâtiments communaux doit faire l'objet d'un diagnostic sous forme d'un "Ad'AP" (Agenda d'Accessibilité Programmée), c'est un dispositif permettant de mettre les Eta-

blissements Recevant du Public (ERP) en conformité avec la réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 2015 :

- mesure de l'accessibilité des bâtiments, identification et listage des obstacles,

- mise en évidence des solutions possibles et accompagnement dans leur mise en œuvre (travaux immédiats, planification),

- évaluation des coûts induits.

Adopté par le Conseil Municipal.

Délibération sur le loup :

Le syndicat agricole (FDSEA05) a sollicité les maires pour qu'ils apportent leur soutien au maire de Pelleautier qui, à la suite d'attaques répétées sur sa commune, a pris un arrêté ordonnant :

"... le tir des loups ou de tout autre prédateur, pour tout citoyen majeur, muni d'une arme, ayant la faculté de s'en servir...".

Le Maire ne souhaite pas prendre un arrêté identique car manifestement illégal, mais propose une motion qui reprend des éléments déjà délibérés en mars 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- réaffirme son soutien aux éleveurs dans leurs luttes contre la prédation,

- demande, une nouvelle fois, à être informé de l'état des connaissances des populations de loups et hybrides et du bilan des attaques de troupeaux dans le Département et plus particulièrement dans le secteur gapençais,

- demande que les décisions de prélèvements ordonnées en 2014 soient appliquées,

- demande à être informé des autres actions mises en place par l'État,

- apporte son soutien à toute initiative ou action visant, conformément à la Loi, à éliminer la prédation.

AU FIL DES RÉUNIONS ...

Parlons finances

Les comptes administratifs de l'année 2014 et les budgets de l'année 2015 ainsi que les éléments annexes (affectation des résultats, taux d'imposition, ...) ont été présentés et votés, le 27 mars, en présence de Monsieur Morel, Trésorier à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) de Tallard et, à ce titre, chargé du suivi des comptes de la commune.

Les comptes administratifs 2014 de la commune (budget général) :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section fonctionnement	341 342,08	513 799,28	172 457,20	60 701,52	233 158,72
Section investissement	171 856,11	83 149,25*	-88 706,86	508 877,20	420 170,34

(*) : dont 60 000 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.

Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **155 000 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget général de la commune et de reporter la somme de **78 158,72 €** en section de fonctionnement.

Les comptes administratifs 2014 du budget "eau et assainissement" :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section fonctionnement	50 233,17	74 906,95	24 673,78	0	24 673,78
Section investissement	107 375,67	154 320,07	46 944,40	21 265,58	68 209,98

Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **24 673,78 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement du budget eau assainissement.

Vote des taux d'impositions :

Comme convenu en commission finances, les taux restent inchangés cette année encore.
Les quatre taxes pour l'année 2015 procureront à la commune un produit fiscal de **187 517 €**.

AU FIL DES RÉUNIONS ...

Taxes	Taux d'imposition 2014	Taux d'imposition 2015
D'habitation	12,44	12,44
Foncière (bâtie)	12,61	12,61
Foncière (non bâtie)	76,04	76,04
CFE	16,29	16,29
Produit fiscal attendu	181 218 €	187 517 €

L'augmentation de ces recettes est liée à la revalorisation des bases fiscales décidée par l'État (+1%) et au développement immobilier de la commune.

Information sur la dette communale :

La dette sur le budget général correspond à deux emprunts en cours. Les échéances annuelles s'élèvent à 44 206,10 € (33 719,72 en capital et 10 486,38 en intérêts pour 2015).

Ces emprunts seront entièrement remboursés en 2020 et 2021.
Il n'y a plus d'emprunt en cours sur le budget de l'eau.

Vote des budgets 2015 :

➤ Budget général :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 528 091,72 € et le budget d'investissement à 610 670,34 €.

➤ Budget eau/assainissement :

La section exploitation s'équilibre à 122 800 € et la section d'investissement à 353 931,76 €.

Principaux investissements budgétés pour 2015 :

Budget général

Programme	Montant TTC	Remarques
Achat matériel et outillage	20 000,00	
Achat mobilier	10 000,00	Bibliothèque, frigo, tables 2 Céüze, etc...
Voirie	70 000,00	Revêtements et identification des voies
Aménagements de village	125 000,00	2 Céüze, sentier des Vincents, entrée Est
Aménagement Les Guérins	40 000,00	Acquisition terrain + début travaux
Maison Lagarde	100 000,00	
Enfouissement réseaux secs	55 000,00	35 000 (solde Surville) + 20 000 (nouveaux)
Bâtiments communaux (école, mairie, nouveau garage)	100 000,00	Isolation + toitures
Logements neufs Les Vincents	40 000,00	Etudes + début travaux

AU FIL DES RÉUNIONS ...

Budget eau/assainissement :

Programme	Montant TTC	Remarques
Protection des captages - compteurs	10 000,00	Financement 50% Agence de l'eau
CCTB : Participation à étude captage	22 000,00	Subventions demandées mais non acquises
Réfection réservoirs	74 000,00	Financement acquis 50% CG05 + 30% Agence de l'eau
Étude pluriannuelle	24 000,00	Financement 50% Agence de l'eau
Remplacement canalisation PVC Le Villard	184 131,76	Financement acquis 50% CG05 + 30% Agence de l'eau
Prestations de maîtrise d'œuvre	25 800,00	
Autres travaux sur réseau	14 000,00	

La DGFIP met à la disposition des collectivités des éléments d'analyse financière permettant de comparer la situation de la commune par rapport aux communes de même catégorie (500 à 1999 habitants).

En voici quelques-uns :

Éléments de comparaison (1)				
	Sigoyer	Département	Région	France
Impôts locaux	239	850	742	372
Charges de personnel	246	577	506	261
Capacité d'autofinancement (CAF) nette	212	-90	51	110
% des dotations reçues dans les produits de fonctionnement (DGF)	29,82	26,09	23,67	25,60
% des impôts locaux dans les produits de fonctionnement (CD)	32,93	38,96	44,82	44,79

(1) : en €/habitant pour les 3 premières lignes ; en % sur les deux dernières.

Remarque :

La comparaison avec les moyennes départementales est faussée par la présence dans la même catégorie des stations de sports d'hiver dont la structure budgétaire est très différente de la nôtre.

Les poids respectifs des dotations et des impôts locaux dans les produits de fonctionnement nous expose, plus que la moyenne, aux baisses de dotations.

Maurice Ricard

COMMUNIQUER ...



→ **RAPPEL** : A partir du 1er janvier 2014, allongement de la durée de validité de la carte nationale d'identité à 15 ans.

Communiqué de presse du 20 décembre 2013 PREFECTURE des HAUTES-ALPES.

A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, en application du décret 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité paru ce jour au Journal officiel.

Cette mesure de simplification administrative permettra à environ 1,5 million d'usagers par an de bénéficier d'un délai supplémentaire avant d'effectuer leur démarche de renouvellement de titre.

Cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Dans ce dernier cas, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique, elle ne nécessite donc aucune démarche. Il ne sera pas nécessaire de se rendre en mairie, dans les antennes de la préfecture de police de Paris ou dans les consulats pour prolonger la validité de 10 à 15 ans.

Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur carte nationale d'identité restera donc valable pour une durée de 10 ans.

ATTENTION Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique conseils aux voyageurs.



Recensement militaire :

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire

Depuis janvier 1999, filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.

L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (en particulier le permis de conduire).

Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité.

COMMUNIQUER ...



CIRCULATION Rappel de l'arrêté municipal du 03 juin 2005

Article 1- réglementation : La vitesse des véhicules circulant sur les voies communales est limitée à 50 km/h et 30 km/h à l'intérieur du village.



PREVENTION CANICULE / DISPOSITIF 2015

Plan national de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule

[Arrêté préfectoral n° 2015-156-1 du 05 juin 2015](#)

UN REGISTRE NOMINATIF EST OUVERT EN MAIRIE

Recueil des éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées, handicapées, isolées.

Démarche d'inscription volontaire et déclaration facultative.
(Loi n°2004-626 du 30 juin 2004)

DIVAGATION DES CHIENS



Des chiens errent librement dans le village et plus particulièrement à proximité de l'école

Nous rappelons **à leurs propriétaires** qu'ils doivent impérativement :

- Assurer la sécurité des personnes en tenant leurs animaux dans un espace clos, ou en laisse et en les éloignant de l'école.
- Assurer la salubrité publique en ramassant les excréments déposés un peu partout, notamment sur les espaces publics.

En cas d'incident, leur responsabilité est totalement engagée.

TAP -Activités

Maternelle :

1 - Récréation / 2 - Relaxation / 3 - éveil corporel / 4 - activités.

Après la cantine un petit temps dans la cour (vélos, trottinettes...).

S'allonger en fermant les yeux et effectuer différents gestes (lever un bras, une jambe..., en comptant jusqu'à 10).

Quelques exercices de Yoga (adaptés pour les tous-petits) : animaux et autres : grenouille, chat, bucheron...).

"Justin le lapin". En musique nous écoutons "Justin" et nous l'imitons : d'abord il se réveille, il s'étire puis c'est la toilette (les yeux, les oreilles...). Les lapins se promènent puis ils agrandissent leur terrier... cela dure environ 7 minutes.

Des bricolages ont été réalisés : une boîte avec des lapins, des masques de lapin, des masques de monstres rigolos et de princesses (au moment du carnaval). Un grand dessin coopératif (fresque sur l'Inde en rapport avec le thème de l'école à ce moment-là). D'abord nous dessinons le décor, donc des arbres, puis nous ajoutons les coloriages d'éléphants, de tigres... Pour Pâques les enfants ont réalisé des œufs décorés sur papier et carton avec des modèles de décors différents.

CP - CE1 :

Récréation après les cours pour se dégourdir les jambes.

Activités : dessin coopératif (fresque de son animal préféré pour favoriser une certaine entraide et complicité dans la classe). Masques de monstres rigolos et princesses plastifiés. À Pâques, réalisation d'une poule avec du papier peint.

CE2 – CM1 :

Récréation après les cours pour dégourdir les jambes.

Activités : masques de monstres rigolos et princesses.

Pour toutes les classes c'est le moment de la fête des mères (bricolage en carton en forme de cœur avec photo de chaque enfant et un petit mot pour maman accroché avec une pince à linge elle-même décorée. La fête des pères, c'est un porte-clefs en liège que les enfants ont colorié et choisi (un ballon de football, le P de papa, un tigre...). Une construction très personnelle de la maison de chacun en carton et en papier avec les boîtes que les parents de toutes les classes nous ont apportées.

Pour la rentrée de septembre 2015, les enfants apportent en ce moment leurs idées (élaboration d'un livre illustré avec des dessins d'une histoire inventée par les enfants, des jeux collectifs, fabrication de marionnettes...). Nous espérons que les parents aussi se mobiliseront pour nous proposer des activités.

Nathalie Perrin – Corinne Paul

TAP Contes

Voici les différentes collections de livres que les enfants de maternelle ont pu découvrir durant les ateliers "contes" de cette année scolaire 2014 - 2015.

Ceux-ci ont apprécié l'heure du conte dans la bibliothèque municipale et attendaient avec impatience les nouvelles histoires chaque semaine. Histoires sur des thèmes définis selon les événements de l'année, (rentrée scolaire, rois, carnaval, printemps, animaux, fêtes diverses, etc...).

Collection "Juliette" de Doris Lauer, édition Lito.

COMMUNIQUER ...

Collection "Bientôt je lis" de Marlène Jaubert, édition Atlas.

Collection "Zoé et Théo" de Catherine Metzmeier, édition Casterman.

Collection "Mes premières découvertes".

Collection "Martine" de Gilbert Delahaye, édition Casterman.

Collection "Avec le sourire" édition Nathan.

Collection "Contes et histoires" 365 histoires, édition Hemma.

Collection "Joie de lire" édition Ecole des loisirs.

Collection "Histoires à raconter" édition Chanteclerc.



Collection "Ca sert à quoi" édition Fleurus.

Collection "Les petits mots" édition Actes du sud junior.

Je souhaite une bonne lecture à tous les enfants durant les vacances d'été car :

"La lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté".

François Mauriac

Belles vacances, mais avec des livres !

Jocelyne Bouché

TAP Musique

Malgré quelques difficultés d'attention et de concentration dans la classe CP-CE1, l'année de TAP Eveil Musical s'est bien déroulée. Nous avons écouté, nous avons joué et nous avons chanté. Les enfants se sont familiarisés avec le carillon et ont accompagné des chansons.

Nous avons fait des écoutes curieuses (bruit de la nature, ambiance sonore du bord de mer, de campagne) et nous avons travaillé sur des lignes mélancoliques et rythmiques d'extraits musicaux (classique, contemporain, disco). La mallette, de percussions ainsi que de carillons, était la bienvenue. Surtout continuez à chanter pendant les vacances et vous, parents, formez leur oreille en leur faisant écouter tous les styles musicaux (de la musique ancienne jusqu'à nos jours).

Prenez le temps de vous enrichir avec les chansons et musiques du monde entier dans des moments calmes. Et attention ! La musique commence toujours par le silence.

"L'enfant doit enrichir la palette de ses perceptions pour vibrer aux plus sensibles comme aux plus riches manifestations de l'art, et pour ressentir le beau qu'il peut découvrir en chaque chose. "

Martenot

Bonnes vacances et bonnes musiques !

Brigitte Fernandez

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

L'année scolaire est terminée. Une année réussie concernant la nouvelle réforme et la mise en place des TAP(s) à Sigoyer.

Grâce aux intervenants et aux bénévoles, les enfants ont pu profiter de nouvelles expériences. Ils ont pu améliorer leurs connaissances et leur

COMMUNIQUER ...

ouverture d'esprit à travers les nombreuses activités proposées.

Le dernier trimestre, les propositions étaient multiples : **Musique** avec **Brigitte Fernandez**. **Maîtrise de soi** à travers le Shiatsu avec **Sonia Hodoul**. **La vie civique** avec **Jean Maëro**. **Contes** avec **Jocelyne Bouché**. **Nathalie Perrin** est venue rejoindre **Cathy Borel** et **Corinne Paul**. Elles ont assuré les TAP(s) en maternelle et primaire avec des ateliers pratiques.

Les parents ont pu ainsi constater la créativité de leurs enfants au cours de l'année. Nathalie continuera l'année prochaine avec nous.

A la rentrée de septembre, nous commencerons le premier trimestre avec **Sonia Hodoul** (Shiatsu), **Nadine Weiss** (ouverture sur le monde espagnol en particulier le Mexique), **Nicole Kalazic** (atelier dessin et peinture).

Nous recevrons au cours de l'année le concours des agriculteurs. Des visites à la ferme sont prévues, ainsi qu'une intervention de **Mme Duplan** qui nous parlera de la protection des oiseaux (LPO) et de la biodiversité. **Jocelyne Bouché** poursuivra l'activité "contes" en maternelle.

Si vous avez une activité à proposer, une passion à faire découvrir, un peu de temps et l'envie de partager cela avec nos enfants, n'hésitez pas à contacter la Mairie. Nous sommes ouverts à toutes les propositions...

Encore un grand merci à tous et en particulier aux bénévoles. Tous, ensemble, nous avons contribué au succès des TAP(s) à Sigoyer !

Bel été à tous.

Michelle Bolger
Conseillère Municipale

Traité transatlantique

LE TRAITE TRANSATLANTIQUE DE LIBRE ECHANGE NOUS INQUIETE !

Actuellement en cours de négociation au niveau européen entre l'UE et les Etats-Unis, le Traité Transatlantique (dit "**TAFTA**", "**TTIP**" ou "**GMT**") promet la multiplication des investissements du fait d'un nouveau modèle politico-juridique. Ce sont d'abord et avant tout des accords de **libre-échange** plaçant la **concurrence** au cœur de leurs dispositions, ils sont également des accords portant sur les **normes**.

Il est légitime que les collectivités territoriales s'en inquiètent ainsi que certains politiques... Si le TAFTA prévoit notamment une ouverture des marchés publics américains susceptible de profiter aux entreprises françaises spécialisées dans la délégation de services (GDF-SUEZ, VEOLIA etc...) en Europe, l'harmonisation des règles risque de libéraliser outre-mesure les marchés publics (gestion de services, travaux, constructions réalisés par les collectivités publiques, communes, intercommunalités, départements, régions, administrations et institutions diverses).

Les élus locaux craignent notamment l'impossibilité d'édicter des normes protectrices permettant d'infléchir les effets du libre-marché sur des territoires déjà fragilisés par la mondialisation. Car de tels accords pourraient considérablement restreindre la marge de manœuvre des collectivités territoriales.

Un marché libre et déréglementé pourrait avoir des conséquences irréversibles sur l'autonomie des autorités locales et régionales, menaçant leur aptitude à remplir leurs obligations de prestations de services publics.

Alors que la baisse des dépenses publiques affecte déjà les marges de manœuvre de nombreuses collectivités, ces dernières ne

COMMUNIQUER ...

doivent pas voir leurs compétences et donc "leurs capacités à protéger les intérêts supérieurs des citoyens" remises en question par le biais de telles négociations.

Les Sénateurs ont voté à l'unanimité en février 2015 une résolution mettant en garde contre le projet de traité transatlantique. En parallèle, plus de trois cents collectivités ont déjà symboliquement

exprimé leur hostilité à l'encontre des négociations entre la Commission Européenne et la Maison-Blanche. Le Conseil Municipal de Sigoyer a adopté à l'unanimité une motion allant dans ce sens.

Les négociations commerciales entre l'Union Européenne et les Etats Unis doivent reprendre courant juillet...à suivre...

Michel Meunier

Site Internet Sigoyer

Nicolas Uzest est en 1ère année de BTS informatique SIO à Gap. Pendant tout le mois de juin, dans le cadre d'un stage en entreprise, il s'est attelé à donner une nouvelle jeunesse au site internet de la mairie de Sigoyer : graphisme, présentation et organisation des informations. Cette action était inscrite dans les projets de la municipalité. Le nouveau site sera prochainement mis en ligne. Vous pourrez toujours y accéder par www.mairie.sigoyer.com.



Panneau des nouvelles réglementations au col des Guérins.

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Foyer d'animations

Voici 2 ans en préparant le document pour le **Bulletin d'Information de juillet 2013**, nous invitions les Sigoyards à notre Assemblée Générale de Septembre et nous lançons un appel aux bonnes volontés pour venir **renforcer l'équipe du Foyer et assurer nos animations**.

Depuis et régulièrement cet appel est relancé dans le Bulletin Municipal : Janvier **2014**, Juillet **2014**, Janvier **2015**.

Malheureusement lors de **l'assemblée générale de Septembre 2014** nous étions 6 présents. Certes 2 personnes sont venues renforcer l'équipe. Mais nous constatons qu'aucun des jeunes qui ont quitté le Foyer soit pour des raisons familiales soit pour des raisons professionnelles n'ont été remplacés soit depuis 5 ans, 5 personnes.



Certes, il y a 3 ans, un membre du Foyer se détachait pour lancer une activité Cinéma avec l'Association : **Ciné Vadrouille**. Depuis, une équipe s'est constituée pour assurer une fois par mois les projections. Il s'agit essentiellement de personnes retraitées et 2 actifs. 4 membres de cette équipe "cinéma" font partie du Foyer d'Animations.

Il vous ont proposé en ce début d'année : **Samba** au mois de Janvier, **Astérix** et la **Famille Bélier** en Février - une première : 2 films dans la même journée - une réussite, puisque nous avons accueilli 38 personnes dont beaucoup d'enfants à 18h00, et 60 spectateurs pour le second film. En Mars **Les Héritiers**, en Avril **Timbuktu**, en Mai **Le dernier loup** et en Juin **Tokyo Fiancée** pour clôturer la saison.

Les autres activités du Foyer n'ont pas rencontré le succès escompté, en effet le mauvais temps et la concurrence ont mis à mal nos **trois soirées Mounes**.



Notre association est **viable administrativement** les postes au Bureau sont pourvus. Le Président, la trésorière et le secrétariat assurent chacun leur rôle.

Néanmoins, lors de la réunion du Jeudi 4 juin, nous constatons que nous n'étions pas **assez nombreux pour préparer la fête du Village le 27 Juin**. Nous avons décidé, de communiquer autour de nos difficultés lors de l'année, à la fois d'avoir du monde pour animer, mais également de trouver des moyens autour de nos animations pour que les Sigoyards soient intéressés.

En effet c'est au cours de l'année que **les petites recettes** mises bout à bout, nous donnent les moyens de mettre en place la **Fête de la Saint-Jean**. Or cette année ce ne sont pas des recettes mises bout à bout mais des **pertes** à chaque animation où les rangs nous semblent clairsemés.

Malgré cela et grâce à la **communication mise en place**, de **nombreux encouragements** nous ont été proposés, et une équipe dynamique avec des renforts s'est mise en place pour nous aider à offrir une **belle Fête de la Saint-Jean** aux Sigoyards.

Nous avons tout mis en œuvre pour que cette Fête soit comme à l'habitude, un moment de **rassemblement et de convivialité** sur notre place du Village. Et celle-ci fut des plus réussies.

Nous ferons le point lors de notre **Assemblée Générale, le Vendredi 4 Septembre** où nous vous attendons très nombreux, et suivant les membres présents, nous adopterons l'attitude à poursuivre ou non nos activités.

Bernard Bouché

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Association de Sauvegarde Du Patrimoine de Sigoyer

LE CONTAINER S'EST EN-VOLÉ !

A côté de la stèle installée en mai 2011 qui rappelle les pilotes anglais qui étaient venus parachuter des armes, des munitions et du matériel derrière Ceüzette, ainsi que les maquisards de Sigoyer qui étaient montés chercher tout ce matériel, une sculpture d'un maquisard était déposée sur un tiers de container en fer.

Ce container avait un défaut. Il était -un peu- rouillé.



Alors, une bonne âme charitable s'est chargée de le récupérer et je suppose que, d'un même élan, elle l'a emmené à la déchetterie de Tallard...

Peut-être que cette belle âme aurait mieux employé son temps à nettoyer autre chose que cette stèle qui était, qui est toujours, un rappel de ces temps passés.

Nous serions très heureux et même ravis, si ce container, même rouillé, reprenait sa place.

Jean Maëro

Association Neige et Montagne

Les Toiles estivales : Projection de films de montagne.

"La montagne, terrain de jeu au col des Guérins"



Envie de se faire une toile sous les étoiles ? Le samedi 11 juillet 2015 et le samedi 15 août 2015, l'association Neige et Montagne des 2 Céüze, en partenariat avec la Cinémathèque d'Images de Montagne, vous invite aux projections plein air "La montagne, terrain de jeu". L'objectif est simple : réunir tous les motivés autour de films de montagne d'ici ou d'ailleurs, en ces belles et chaudes soirées d'été. Belles et chaudes, on l'espère très fort en tout cas...

Au programme du **samedi 11 juillet**, nous commencerons par survoler notre département avec le film "les Alpes du Sud vues du ciel", un court-métrage qui nous donnera à voir notre région sous son plus bel angle. Les images, entièrement tournées par drones, nous révèlent la beauté et la diversité des paysages qui nous entourent et les activités que l'on peut y pratiquer. Après ce petit tour des environs, nous partirons du côté du Venezuela pour suivre les aventures de Nicolas Favresse et ses acolytes adeptes de frites (vous l'aurez compris, ils sont Belges ! Ah les clichés).

Avec la projection de "Venezuela Jungle Jam", ces lascars se lancent dans une ascension vertigineuse au fin fond de la jungle vénézuélienne qui laissera assurément sans voix tout le public. Le tout dans la bonne humeur et avec une sacrée touche d'humour.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Le **samedi 15 août**, prévoyez vos doudounes ! Nous flirterons avec l'hiver le temps d'un soir... Pour débiter la soirée, "Laetitia Roux, portrait d'une championne" nous plongera dans le quotidien de cette skieuse alpiniste de Réallon considérée par beaucoup comme la meilleure de tous les temps. Ainsi, nous découvrirons sa passion pour le ski, sa manière de courir la montagne, ses moments de réussite et de doute.

Pour poursuivre dans cette thématique, c'est en Suisse que nous nous rendrons ensuite avec le film STEPS. Un long métrage de ski et de snowboard hors-pistes tourné dans le respect de la montagne et de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, pas d'hélicoptères, pas de motoneiges, mais de très belles images.

Cette soirée cinéma du 15 août viendra prolonger la journée exposition de voitures anciennes débutée dès le matin au col des Guérins, avec pique-nique tiré des sacs et pétanque l'après-midi.

Les projections seront ouvertes au public et entièrement gratuites. Vous trouverez de quoi vous restaurer sur place. Les films seront projetés au **col des Guérins** ou à la **salle des 2 Céüze en cas de mauvais temps** (pluie ou fort vent). La projection du **11 juillet** débutera à **21h30**, celle du **15 août** commencera à **21h00**.

Pour les personnes âgées qui souhaiteraient se rendre au Col des Guérins, mais qui n'ont pas de moyens de locomotion, nous pouvons vous y conduire. Pour cela, réservez au 06 37 05 77 74 avant la veille au plus tard.



Association Neige et Montagne des 2 Céüze : Bilan de la saison.

L'association Neige et Montagne des deux Céüze a été une fois de plus ravie de vous accueillir au col des Guérins. Rires, chutes et les fesses mouillées auront été une fois de plus les mots d'ordre de cette saison de ski à la station du col, tant prisée de nos skieurs en herbe. L'association Neige et Montagne aura participé à la bonne humeur du lieu en louant comme chaque année le matériel de ski, snowboards et luges aux locaux et aux touristes, le tout à des prix modiques. Et comme le ski, "c'est fatigant", l'association a proposé durant toute la saison une buvette, permettant aux adeptes de faire une pause bien méritée autour d'une boisson sur la terrasse du foyer de fond. On pensera également à remercier les employés communaux amoureux de la neige !!! Guy et Jean François, pour la préparation de la piste et le fonctionnement du remonte-pente.

L'association a, cette année, eu recours à l'emploi de deux saisonniers le temps des vacances, un geste en faveur de l'emploi qui traduit malheureusement un cruel manque de bénévoles. Les permanences ont été assurées quasi exclusivement par deux bénévoles (hors saisonniers). Vous l'aurez compris, toutes les petites mains sont les bienvenues et si elles sont accompagnées de grandes idées, c'est encore mieux. Nous avons de nombreux projets, et nous comptons sur vos propositions pour animer le col des Guérins, été comme hiver (ex : rando avec guides, cours de fartage, concours de luge et bien d'autres...). Intéressés ? Prenez contact avec Daniel Combe (danielcombe@aol.com), ou sur la page toute fraîche facebook de l'association "**Neige et montagne des 2 Céüze**".

Comme vous l'aurez remarqué, le logo a fait peau neuve.

L'association a cette année prêté gratuitement du matériel de ski aux écoles de la Freissinouse et de Pelleautier. Nous comptons développer cette

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

activité, en demandant une petite participation, afin de démocratiser les sports d'hiver pour nos plus jeunes. Toute l'équipe attend avec impatience la saison prochaine et espère que la neige sera au rendez-vous pour une nouvelle saison à la station des Guérins. Nous espérons que la station pourra ouvrir dès les vacances de Noël, et nous comptons pour cela sur l'implication de la mairie et sur une météo clémente.

Daniel Combe

Chorale "Manque pas d'air"

Le chant est un merveilleux moyen d'apprendre à respirer efficacement, à se détendre, à évacuer les tensions, avec, en prime, le plaisir d'arriver à émettre une musique agréable, le plaisir de joindre sa voix à celle des autres pour former des harmonies, dont certaines, souvent, vous donnent des frissons... Sans oublier le plaisir que les autres, devant qui on se risque à émettre des sons, peuvent avoir à nous entendre, le plaisir qu'ils peuvent avoir aussi à reprendre en chœur avec nous.

Pas une fête, pas une manifestation humaine sans musique et sans chant.

C'est pourquoi aussi, aux "manque pas d'air", nous continuons à nous sentir solidaires des manifestations de la commune, et prêts à y participer.

Le corps et le psychisme sont indissociables, et les exercices sur le corps et le souffle en particulier, pour peu qu'on le fasse régulièrement, aide souvent à régler des problèmes d'ordre émotionnel. Je peux même vous dire que certains types de respiration sont aussi efficaces que des médicaments pour calmer un moment d'angoisse, sans les effets secondaires.

Le chant, c'est donc une activité ludique, mais en même temps, saine et facteur d'amélioration de soi... Et de sa relation aux autres.

Nous sommes toujours contents de retrouver le groupe le lundi soir, et déçus lorsqu'il manque quelqu'un. Ces derniers temps, notre chorale a eu bien des vicissitudes : changements de chef de chœur, départ d'un certain nombre de choristes, arrivée d'autres... Nous n'avons pas tous les mêmes attentes, les mêmes désirs de travailler un style ou un autre.

Mais nous nous sommes aperçus, en les pratiquant, qu'il y avait moins de différences qu'on ne le pensait entre un style et un autre... Que le fait de changer exerçait la voix différemment, qu'un morceau, quel que soit son style, nous apportait un grand plaisir quand nous arrivions à lui donner vie... Et nous avons donc multiplié les expériences sonores dans des genres très différents.

Nous avons aussi rencontré les "chœurs du château" de Tallard, et travaillé en alternance avec nos chefs de chœur respectifs... Et nous avons appris beaucoup de choses ! Notamment le fait que, si chanter dans un chœur important peut avoir un côté jubilatoire, et rassurant aussi - il y a toujours quelqu'un qui a la "bonne" note - être de temps en temps peu nombreux oblige à travailler individuellement pour soutenir son pupitre, et on fait d'extraordinaires progrès !

Cependant, en cette fin d'année, nous constatons que le peu de choristes inscrits ne nous permettra pas, faute de financement, d'embaucher un chef de chœur pour un atelier hebdomadaire.

Alors, l'aventure continue, mais nous sommes en train de retravailler sa nouvelle forme pour l'an prochain.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même si vous ne lisez pas la musique et pensez ne pas avoir "la voix du siècle" !!

Contactez-nous au 04 92 57 93 93.

Annie Planells

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Club des Aînés

A cause des travaux de rénovation de la salle des deux Céüze, le club s'est retrouvé pendant 3 jeudis à l'hôtel Muret pour jouer aux cartes, au scrabble et goûter tous ensemble, la commune ne disposant pas d'une autre salle pouvant nous accueillir tous.

Malgré la neige qui tombait à gros flocons **le 29 janvier 2015**, l'assemblée générale s'est quand même tenue à la salle des 2 Céüze sous la présidence de **Jean Paul Favier** et du bureau.

Après avoir présenté ses vœux aux 45 personnes présentes, le président a donné lecture du renouvellement de bureau, la secrétaire **Marie-Do Octave** a rappelé les activités de 2014 et la trésorière **Jocelyne Bouché** a exposé le bilan comptable de l'association. Tout fut adopté à l'unanimité.

Vint ensuite la présentation du nouveau programme 2015 : repas, voyages, visites etc...

Le tarif des cartes d'adhésion est resté inchangé soit 20 € par adhérent. A ce jour, 78 personnes ont renouvelé leur abonnement pour 2015.

Le 12 février, 28 personnes ont dégusté les bugnes préparées par Nicole : un vrai régal !

Le 1^{er} mars, le club de Sigoyer s'est associé à celui de La Freissinouse pour manger la langue de bœuf à l'hôtel Muret, suivi de jeux de cartes.

Le 5 mars, le club a fêté la journée de la femme et la fête des grands-mères avec tartes et cidre.

Le 8 mars, retrouvailles avec les chasseurs pour les têtes de sangliers dégustées à l'hôtel Muret.

Le 26 mars, loto du club pour 24 personnes, le grand gagnant a été Gilbert Arthaud, reparti avec un fauteuil. De nombreuses personnes sont reparties avec des lots de consolation.

Le 19 avril, 50 personnes ont participé au voyage à Ollioules, dans le Var, à l'occasion du corso fleuri. Visite de la vieille ville, puis d'une fabrique artisanale de nougats. A midi, les anciens ont dégusté un bon aioli provençal. Malgré le temps maussade et la pluie, tout le monde était content.



Défilé de Chars sous la pluie le 19 avril à Ollioules

Le 26 avril, le pays gavot est venu présenter son spectacle salle des 2 Céüze, 52 personnes se sont déplacées.

Le 14 mai, 36 personnes se sont données rendez-vous à la même salle pour déguster le traditionnel repas du chevreau, préparé par l'hôtel Muret.

Le 28 mai, le club a offert à chaque maman une rose pour fêter la fête des mères.

Enfin **le 18 juin**, 35 personnes se sont rassemblées sur le parking pour participer au voyage à "Notre-Dame de la Salette" et visiter également la filature de Saint-Firmin.

Le repas a été pris à l'hôtel de la Poste à Corps (Isère).

Le club souhaite de bonnes vacances à toutes et tous.

Jean-Paul Favier

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Planète Mômes

Cette année, les objectifs ont été de recréer une dynamique au sein des parents d'élèves, pour encourager l'équipe pédagogique à continuer de proposer aux élèves des projets sur l'année, et aider à leur financement (sorties, intervenants...).

Nous n'avons pas cette année fait de demande de subvention à la mairie, car nous nous sommes concentrés sur la revitalisation de l'association avant de demander un soutien à la collectivité.



Planète Mômes a repris du service cette année, un nouveau Conseil d'Administration composé de 9 membres tous parents d'élèves, a été constitué au mois de décembre.

Nous avons mis en place quatre actions au cours de ces six derniers mois :

Une tombola pour gagner des bugnes préparées par les parents d'élèves.



Préparation des Bugnes Salle des 2 Céüze

La vente d'un repas traiteur à emporter, cuisiné par les parents d'élèves (cette année au menu : daube indienne, riz et gâteaux de semoule aux épices, un délice !...).

L'entreprise Cali-service a proposé d'offrir la main-d'œuvre sur les travaux d'entretien des véhicules durant une semaine, afin que les personnes qui le souhaitent puissent verser tout ou partie de la somme sous forme de don à l'association. Merci beaucoup à Pierre et Steph pour cette initiative !

Eric Gerbaud a animé une sortie botanique, qui a permis aux quelques personnes disponibles pour y participer de passer une très belle journée, riche en discussions et informations diverses, autour des plantes et de notre environnement en général. Merci Eric !

Nous tenons à remercier aussi les habitants du village, qui par l'achat de tickets pour la tombola et le repas se sont impliqués dans la vie de l'école et ont permis la récolte de fonds.

L'association s'est occupée également de l'organisation de la kermesse de fin d'année scolaire, le Samedi 27 juin dont le but cette fois était essentiellement de passer un moment agréable et convivial, tous ensemble. Au programme : chorale, spectacle préparé par les enfants et leurs enseignants, auberge espagnole et plein de jeux !

Pour parler chiffres :

La somme rapportée par les actions de cette année est de 1 444,90 € au total.

Le solde de l'association est à ce jour de 1 982,16 €, dont 1 200 € seront reversés à la coopérative scolaire.

Les 782,16 € restants sont gardés afin de financer l'assurance, la trésorerie, l'organisation de la kermesse et des prochaines actions après la rentrée 2015.

Planète Mômes, c'est aussi et surtout des parents d'élèves qui participent à la vie de l'association à la hauteur des disponibilités de chacun, sans contrainte déplaisante, et dans la bonne humeur ! (merci Sonia pour ta musique indienne qui a motivée les équipes lors de la préparation du repas !).

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

L'association comptait cette année 18 membres, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à adhérer à l'association pour l'année scolaire 2015-2016, afin de soutenir nos projets et la vie de l'école.

Pour nous contacter :

Eric Gerbaud (président) : 04 92 57 91 75

Stéphanie Brédillon (trésorière) : 06 30 81 14 47

Sandrine Comte (secrétaire) : 06 10 10 81 93

Aude Charle (secrétaire) : 04 92 46 01 09

Pour Planète Mômes **Aude Charle**

Association les quatre sans cou

C'est avec la représentation de « la cuisinière », spectacle en 3D (Drôle, Détonnant, Déjanté), que s'est terminée l'édition 2015 de notre festival Printemps en Cultures.

Superbe édition, conviviale et festive, riche de découvertes et de rencontres, qui a recueilli à la fois les suffrages des festivaliers et des artistes, récompensant ainsi le travail de l'équipe d'organisation et de tous les bénévoles sans qui ce festival ne pourrait avoir lieu.

Tout a commencé en musique le samedi soir, avec "Dans tes Z'oreilles", "Volume" et enfin une belle tête d'affiche : "les Barrio Populo".

Le dimanche, journée très familiale :

Les enfants (et parfois les grands) ont largement profité des jeux du Ludambule, des drôles de vélos de Mobilidéas, des expériences de GSA tandis que les grands flânaient sur le marché, s'instruisaient au "bar à eaux" ou sur le stand du patrimoine.

Les concerts de midi, avec nos jeunes Sigoyards puis le groupe talentueux des Z'emballés, ont animé le repas à base de produits frais proposés par le snack.

L'après-midi, le spectacle très aérien "trajectoires aléatoires" a laissé place au rêve et à la poésie, tandis que 3 clowns quelque peu engagés nous faisaient, mine de rien, réfléchir à notre société à travers leurs pitreries.

Dès septembre, l'équipe des "quatre sans cou" se mobilise pour préparer l'édition 2016. N'hésitez pas à la rejoindre car... sans bénévole, pas de festival !

Vous pouvez également soutenir les "quatre sans cou" en faisant un don, petit ou plus important. Celui-ci est déductible de vos impôts, l'association étant reconnue d'utilité publique.

Contact : 06 19 02 29 01

coudouble05@yahoo.fr

Prochain rendez-vous :

Vide-grenier le 12 septembre !

Pour cette année nous innovons : samedi en semi-nocturne (de 15h00 à 22h00), avec animations et repas.

Inscriptions à partir du 25 août au **04 92 43 05 24**.

Association Cou Double

2 activités hebdomadaires vous attendent à la rentrée :

Yoga, avec Mireille Boutroue.

Peinture, dessin avec Nicole Kalazic.

Des petites soirées culturelles pour tous les goûts vous seront proposées au cours de l'année.

Nous essayerons aussi d'organiser des week-ends de pratique d'improvisation théâtrale.

Brigitte Devaux

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Nous sommes heureuses de vous annoncer la **naissance** d'une **nouvelle association à Sigoyer**, le 24 octobre 2014, créée afin de permettre le bien-être et le développement des jeunes enfants nous l'avons **baptisée**



"Promenons nous..."

Aujourd'hui nous proposons aux enfants et aux adultes les accompagnant, des petits temps collectifs, sous forme d'ateliers hebdomadaires d'une durée de 1h environ : motricité, travail manuel, éveil sensoriel, corporel et musical, jeux divers... Ces activités sont ouvertes à toutes les personnes accompagnées de jeunes enfants qui sont intéressées, et sans obligation d'assiduité.

Ainsi tous les lundi matins à la salle des deux Céüze, les enfants peuvent côtoyer d'autres petits du même âge qu'eux, pratiquer des activités nécessitant un nombre minimum de participants ou suffisamment d'espace pour être mises en place (faire la ronde, jeux collectifs, jouer au petit train etc...).

Bien évidemment cela contribue à l'apprentissage du vivre ensemble, de la communication, du

partage, de l'attention que l'on doit porter aux autres.

Les adultes accompagnants profitent aussi de ces moments de convivialité, où nous pouvons échanger expériences, conseils, et idées de jeux, d'activités etc...

Le mardi matin, le rendez-vous est à la bibliothèque, là nous partageons un temps de lecture et ensuite nous profitons des jeux mis à disposition par le Ludambule.

Nous œuvrons avec l'aide de la commune, et le soutien de la PMI pour que dans un avenir proche une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) s'ouvre à Sigoyer.

Pour nous joindre :

Aude CHARLE 04 92 46 01 09 Amandine GRAC 04 92 24 18 05 Sabine LUSZCZYNSKI 06 37 07 64 35

Isabelle POTDEVIN 06 67 23 18 91

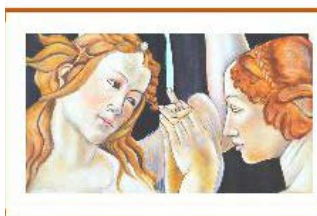
promenonsnous05@gmail.com



VIE ÉCONOMIQUE ...

Dès septembre à Sigoyer !

Cours de dessin et peinture



Atelier de copiste

Copie d'après une œuvre de
Sandro Botticelli
Détail de l'œuvre
« Le Printemps »

Cours de dessin / couleur 1h

Crayon, fusain, sanguine, sépia, pastels

Le dessin et le travail des ombres

La copie, l'objet, la perspective, le dessin libre

La nature

Dessiner : les végétaux, les fruits (composition), les paysages, les animaux, la mer

Le corps

Dessiner : l'œil, le nez, la bouche, l'oreille, les cheveux, le portrait, la main, le pied, le corps.

Les raccourcis (différentes positions du corps)



Copie d'après une peinture du dessinateur de BD ENKI BILAL

Cours de peinture 1h30

La peinture à l'huile, l'aquarelle, l'acrylique, le pastel

Technique de base

Le positionnement du dessin

La reproduction au quadrillage, à main levée, la composition personnelle

Travail de peinture

La couleur

Les couleurs primaires, secondaires, complémentaires, le blanc, le noir, le fond, les ombres et les lumières.

Atelier de copiste

Techniques des grands peintres

La palette, le pinceau, le couteau, reproduction d'œuvre

Les lundis après-midi

Adultes

14h – 15h - Dessin

Tarif : 170€ / année

Ados – adultes

16h30 – 18h - Dessin/peinture

Tarif : 200€ / année

Tarif : 170€ / année - Ado/étudiant

Ados – adultes

18h15 – 19h45 – Dessin et couleur

Tarif : 200€ / année - Adulte

Tarif : 170€ / année – Ado/étudiant

Inscription association

"Les quatre sans cou" - "Cou double" : 6€

" Séance de découverte (gratuite) le lundi 7 septembre pour chaque cours ! "

Nicole Kalazic – nicolekalazic@gmail.com - Renseignements : 06 81 82 59 63 – 04 92 52 06 13

SIGOYER

Olivier SAUZEDDE

Entreprise de Maçonnerie Générale

06.74.08.47.33

c-mos.corp@hotmail.fr

Eurl **C-MOS.CORP**



TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTION
ET DE RENOVATION

Gros œuvre, façades, cloisons, carrelage, toiture, isolation, VRD,
enduits manuels, électricité, plomberie, plâtrerie et peinture.

Etudes et Conseils – Devis gratuit

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Le piano de Gaza

Le chant d'un piano dans Gaza dévastée

Source : [BBC News](#)

GAZA – Le seul piano à queue de la bande de Gaza, a été retrouvé et sauvé après des années d'oubli. Il a survécu in extremis à la guerre de l'an dernier avec Israël – mais était impraticable jusqu'à l'arrivée d'une restauratrice française pour le remettre sur pieds. La restauration achevée, un petit concert a été organisé... Et après l'inférieur tumulte de la guerre, une musique s'est fait entendre dans Gaza dévastée.

Lorsque les yeux s'habituent à l'obscurité du théâtre Nawras au nord de Gaza, on se retrouve sans voix face à l'ampleur de la destruction. Un enchevêtrement de câbles, de métal tordu et de lampes cassées pendent du plafond éventré. Les sièges écarlates sont couverts de plaques de plâtre en miettes.

Le théâtre, l'un des rares à Gaza, avait été rénové à grands frais quelques mois avant qu'une roquette n'atterrisse à quelques mètres de là pendant la guerre de l'été dernier avec Israël.

Mais au milieu de la dévastation générale, un grand trésor qui, presque miraculeusement, a



survécu, indemne. Sur le marbre fissuré de la scène, poussiéreux mais intact, un grand piano de concert, l'unique de Gaza. C'est ce que Claire Bertrand, jeune française technicienne de musique, et Tim Whewell, journaliste de la BBC, sont venus chercher. Claire s'avance vers le piano, ouvre le couvercle et regarde avec horreur les chaînes rouillées à l'intérieur. Elle essaye de faire quelques notes. "Ce n'est pas un piano" ! elle murmure. "Tout est mort".

Personne ne sait exactement comment l'instrument est arrivé là. Il s'agit d'un Yamaha, censé provenir du Japon. Serait-ce, comme certains le disent, un cadeau officiel du gouvernement japonais à l'Autorité Palestinienne ? Ou s'agit-il, comme d'autres l'imaginent, d'un instrument rapporté par un diplomate japonais pour sa fille et que ce dernier aurait laissé en partant ?

Une chose est sûre, l'instrument est finalement arrivé là à la fin des années 1990 au Théâtre Nawras. Un théâtre qui autrefois, avant que n'arrive le piano, offrait de multiples spectacles de musique, de comédie, de satire même. Néanmoins, suite à l'aggravation progressive du conflit à Gaza, et la croissance régulière du conservatisme au sein de la société locale, de tels événements n'appartenaient plus qu'au passé.

Depuis que le mouvement islamiste Hamas a repris la bande de Gaza en 2007, les concerts

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

sont devenus encore plus rares. Le piano a été délaissé jusqu'à ce que Khamis Abu Shaaban, l'administrateur de l'école de musique de la bande de Gaza, et Lukas Pairon, le fondateur de l'organisme basé à Bruxelles, Music Fund, s'intéressent à lui. Music Fund envoie des instruments à Gaza et à d'autres endroits du monde où ils sont nécessaires, tout en formant les populations locales à les restaurer.

Le projet de restauration a été organisé par Music Fund et financé par le chef d'orchestre et pianiste, le virtuose Daniel Barenboïm, qui a donné un concert à Gaza il y a quatre ans. "Gaza, ce n'est pas seulement des roquettes et des missiles lancés par des gens en colère" rappelle Barenboïm. **"Le fait que le piano à queue soit là – et soit restauré – offrira aux habitants de Gaza la possibilité, dès que la vie le permettra, d'avoir quelques activités culturelles".**

Ils ont besoin d'entendre de la belle musique.



Pour la restauratrice, Claire Bertrand, qui s'est portée volontaire pour venir à Gaza, ce fut un travail colossal. Assistée par deux apprentis palestiniens, elle a méticuleusement remplacé chacune des 230 cordes et des 88 marteaux et feutres. En guise d'atelier, ils ont travaillé dans le surprenant décor d'une salle de mariages située à côté du théâtre en ruines, souvent plongée dans l'obscurité par les coupures de courant fréquentes à Gaza. Une tâche qui exige autant de sensibilité que d'expertise technique.



"Tous les pianos ont leur personnalité", explique Claire Bertrand. Même deux nouveaux pianos construits en même temps auront un son différent. C'est pourquoi je dirais "qu'ils ont une âme". En 10 jours, le travail fut achevé. Le moment a été célébré lors d'un petit concert dans la salle de mariages offert par les élèves de la seule école de musique de la bande de Gaza, une branche du Conservatoire National Edward Saïd de Palestine, et le seul professeur de piano professionnel de la bande, Yelena Lidawi, une Russe installée à Gaza depuis 15 ans. L'école de musique existe depuis sept ans, discrètement lotie à l'intérieur du siège du Croissant-Rouge palestinien. Elle n'est ouverte que le soir, offrant un de ces rares espaces à la musique dans une société où certains la considèrent "haram" interdite par Dieu.

(Recherches) **Betty Michalinoff**

Claire Bertrand Diplômée de l'Institut Technique des Métiers de la Musique demeure à SIGOYER, La Bayasse – Picenton.

Vous pouvez retrouver Claire et son travail sur le site www.piano-rivoal.fr



VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Collège Marie Marvingt Tallard

Un groupe de 32 élèves des 3 classes de troisième a été lauréat de ce concours pour un travail collectif portant sur "la libération du territoire et le retour de la République", avec l'aide de leurs professeurs d'histoire et de français.

Cécilia Sabatier, lauréate, nous a fait parvenir un extrait de l'intervention, lors de la cérémonie de remise des prix, de Louis Cortot, Compagnon de la Libération, aujourd'hui âgé de 90 ans, qui l'a particulièrement émue.

Il avait 20 ans au moment de la libération et a expliqué dans sa conclusion ce qu'il retient de son expérience dans la Résistance.

"D'abord la camaraderie. Le sentiment de solidarité qui nous unissait, la confiance qu'on se faisait. C'est quelque chose que je n'ai plus jamais retrouvé avec cette intensité".

"Aussi l'espérance. Nous étions dans une époque atroce, et nous avons l'espoir. Parce que nous avons un idéal".

"J'ai connu une France où il y avait très peu d'automobiles, pas d'eau courante dans les logements, pas de gaz, pas d'électricité".

"Mais j'avais quelque chose de bien plus précieux, de bien plus utile pour une vie : j'avais un idéal".

"Réfléchissez, n'acceptez pas les injustices, agissez. Non pas parce que vous êtes sûr de réussir, mais parce que c'est juste : c'est cela avoir un idéal".

"Restez toujours vigilants. Intéressez-vous à ce qui se passe en France, en Europe, dans le monde. Tout vous concerne".

"Défendez vos droits, mais ayez aussi conscience de vos devoirs".

"Vous pouvez le faire. J'ai confiance en la jeunesse".

Louis Cortot Compagnon de la Libération

(Recherches) **Betty Michalinoff**



Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la déportation au Palais de l'Elysée, vendredi 8 mai 2015.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Poésies

Nous avons travaillé cette année sur le thème de la liberté en lien avec le **collège de Tallard**.

A partir du poème de **Paul Eluard**, chacun des élèves de **CE2 et CM1** a écrit une strophe, en voici quelques-unes.

Liberté

Sur l'oiseau blanc
Sur la montagne tranquille
Sur le ruisseau calme
J'écris ton nom.
Méliane

*Sur mes tracteurs rapides
Sur les cornes de mes vaches
Sur mes balles de paille
J'écris ton nom.
Eliott*

Sur toutes mes partitions,
Sur les touches noires et blanches de mon piano,
Sur la mélodie et son tempo,
J'écris ton nom.
Emilie

*Sur les étoiles scintillantes
Sur la lune brillante
Sur les papillons multicolores
J'écris ton nom.
Ambre*

Sur le satellite voyant le monde
Sur la lune couleur claire
Sur les étoiles brillantes
J'écris ton nom.
Lucie

Liberté !

Marseille

Quelques textes, écrits par les élèves de CE2 et CM1 pour vous faire profiter de notre voyage à Marseille du 18 au 20 mars 2015.

Avec des remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce voyage et à Christiane Bonnardel qui a été notre guide.

Le Vieux Port de Marseille

Pour arriver au Vieux Port on descend la rue principale de Marseille qui s'appelle **La Canebière**.

Sur le Vieux Port, un grand miroir suspendu en l'air a été installé, il s'appelle "l'Ombrière" et il a été construit par un japonais. Nous avons essayé d'écrire Sigoyer dans le miroir avec nos corps.

Le matin du jeudi 19 mars, en sortant du métro sur le Vieux Port, il y avait la "Criée", c'est un marché de poissons, on l'appelle ainsi car les pêcheurs criaient pour vendre leur pêche. Nous avons vu des poulpes, des murènes, des rascasses et plein d'autres poissons, pêchés en mer, certains étaient très colorés.

Nous avons acheté "des yeux de Sainte Lucie", c'est la partie qui ferme un coquillage et qui porte bonheur... d'après les Marseillais.



Deux forts sont situés à l'entrée du Vieux Port, ils servaient à protéger la ville de Marseille.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le Fort Saint Jean avec la tour du roi René est situé à droite quand on regarde vers la mer et à gauche c'est le Fort Saint Nicolas.

Je vais vous raconter la légende de Sainte Lucie :

Une jeune fille priait tellement car sa mère était malade qu'elle s'est arrachée les yeux lorsque sa mère a été guérie. Mais la légende dit que Dieu lui a rendu des yeux encore plus beaux qui ressemblent à une partie d'un coquillage.

Connaissez-vous l'histoire de la "sardine" qui a bouché le Port de Marseille ?

Cette histoire vient d'un bateau anglais qui a tiré au canon sur la coque d'un bateau français. qui s'appelait "La Sartine". Le navire est entré dans le Vieux Port, il a coulé et en a bloqué l'entrée car il n'a pas réussi à aller plus loin. Depuis on a changé une lettre du mot et on dit que "la sardine" a bouché le vieux port.

Voici une autre histoire sur le Vieux Port :

A la fin du Moyen-Age, en 1423, la chaîne qui fermait l'entrée du Vieux Port a été volée par les Espagnols qui l'ont ramenée comme un trophée et elle se trouve maintenant en Espagne, dans la ville de Valence.

Loïc et Camille

Notre visite au musée d'histoire de Marseille

Mercredi 18 mars nous avons visité le musée d'histoire de Marseille.

Je vais vous raconter l'histoire de la fondation de Marseille.

Une des dates les plus importantes dans l'histoire de Marseille est en 600 avant J.-C.

A cette époque, des marins grecs venant de Phocée ont débarqué à Massalia dans la calanque de Lacydon qui sera plus tard le Vieux Port. Le chef des Phocéens qui s'appelle Protis, arrive au moment d'une grande fête lors

de laquelle Gyptis, la fille du roi Ligure Nann doit choisir son futur époux en lui offrant une coupe d'eau. Elle offre la coupe à l'étranger Protis. Il y a donc environ 2600 ans que Marseille est devenue grecque.

Et c'est pour cette raison que Marseille est encore appelée aujourd'hui "La Cité Phocéenne".



Un autre événement important pour Marseille est celui de la conquête par les Romains. En 49 avant J.-C., Jules César a conquis Marseille et a remplacé le nom donné par les Grecs qui était Massalia par Massilia.

Au musée nous avons vu deux coques en bois de bateaux romains et trois coques de bateaux grecs. Nous avons aussi vu des amphores à vin.

Elouan

Le château d'If

Le château d'If se trouve au large de Marseille. Il est situé sur l'île d'If à côté des Îles du Frioul qui sont en face du Vieux-Port. De la côte jusqu'au château il y a environ 3 km.

Nous avons pris le bateau pour y aller et nous l'avons visité.

Le château a été construit à l'époque de François 1^{er}. Il possède une tour ronde. Il est situé au centre de l'île d'If, il est construit en pierres et a une porte d'entrée

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

massive en bois et en fer. Il ressemble à une forteresse. Il a servi de prison.

Le puits du château est situé au milieu des cellules. Les deux personnages principaux du roman intitulé "Le comte de Monte Cristo" sont Edmond Dantès et l'Abbé Faria. L'auteur, Alexandre Dumas, raconte que ce dernier avait creusé un tunnel entre sa cellule et celle d'Edmond. Sur place nous avons vu le trou entre les deux cellules mais bien sûr cette histoire est inventée.



A l'époque, il n'y avait pas de cimetière, donc les fossoyeurs jetaient les morts à la mer, c'est un passage qui m'a marqué dans le livre.

Ce roman se passe au XIXe siècle (19ème siècle).

Jérémi

Le château d'If a été construit pour 3 raisons :

- pour protéger l'un des principaux ports de commerce de France des invasions espagnoles et turques,
- pour protéger les sorties des équipages de navires royaux,
- pour surveiller Marseille.

La forteresse a été bâtie avec l'aide des troupes florentines (Italiens) et l'ingénieur Raymond de Bonnefons puis par Vauban.

Plus tard, le château a servi de prison car il était isolé et grâce à son architecture, il rendait toute invasion impossible. Alexandre Dumas a écrit un roman dont une partie se déroule au château d'If. Le personnage principal est Edmond Dantès, plus tard nommé "Le Comte de Monte Cristo".

Emilie

Le quartier du Panier

Après avoir visité le musée d'Histoire et pique-niqué au jardin des vestiges, nous avons visité le quartier du Panier.

Les Grecs ont habité ce quartier. Les rues y sont étroites car c'est le quartier le plus ancien de Marseille qui est situé sur une colline à droite du Vieux Port. La première maison que nous avons vue s'appelle l'Hôtel de Cabre. C'est probablement la plus ancienne demeure de la ville construite par Louis de Cabre et sa femme en 1535. Elle présente un mélange de styles Louis XII et Renaissance car les fenêtres sont en 4 parties, cela s'appelle des fenêtres à meneaux (nous en avons déjà vu au château de Tallard).

Ce qui est exceptionnel c'est qu'en 1954 elle a été déplacée tout d'un bloc et tournée de 90 degrés parce qu'elle empiétait sur une rue qu'on voulait élargir.

Ensuite nous sommes passés devant un magnifique bâtiment avec des balcons sculptés c'est l'Hôtel Dieu, c'était un hôpital.

Ensuite nous avons sué en montant les escaliers de la montée des Accoules. Plus loin, dans les rues étroites, on a vu des chasse-roues dans les angles des maisons. Ils permettaient de protéger les angles des maisons au passage des charrettes et des carrosses.

Après nous avons visité la Place des moulins au sommet du quartier du Panier. C'étaient des moulins à vent qui n'ont plus d'ailes ni de mécanisme mais nous les avons reconnus à leur forme ronde. Ces moulins servaient à moudre le blé pour faire de la farine.

En redescendant, près du Vieux Port nous avons été étonnés de voir les façades d'une maison avec des pointes. C'est la maison diamantée. Elle aurait été construite à la fin du 16e siècle ou au tout début du XVIIe siècle.

Giovanoé et Eliott

Le musée égyptien à la Vieille Charité

Jeudi 19 mars, dans le quartier du Panier, nous sommes allés à la Vieille Charité pour visiter la partie égyptienne du musée d'archéologie.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Au début, la guide nous a montré une carte d'Egypte. Nous avons repéré le désert, le Nil et les pyramides.

Nous allons vous raconter **une légende égyptienne** :



Le Dieu du soleil qui s'appelle Râ avait envoyé la déesse Sekhmet pour donner une leçon aux hommes. Elle chassait et mangeait les hommes et avait tellement pris goût au sang qu'elle ne voulait plus s'arrêter. Un jour, elle s'endormit et le lendemain matin elle découvrit des jarres dans lesquelles le dieu Râ avait mis de la bière avec du colorant rouge. Elle but et elle devint ivre, ce qui permit au Dieu du soleil de la ramener dans le royaume des Dieux.

Nous avons aussi vu une main et un Egyptien momifié dans son sarcophage.

Nous allons vous expliquer **comment les Egyptiens momifiaient les morts**.

Quand les Egyptiens mouraient, on enlevait les viscères : l'estomac, les intestins, les poumons, le coeur et le foie qui étaient conservés dans des vases canopes. On enlevait aussi le cerveau (on aspirait la cervelle par le nez) et faisait tremper le corps 40 jours dans du natron, c'est un sel qui le dessèche complètement. Ensuite il

était lavé et frotté avec des huiles odorantes. L'intérieur du corps était rempli de toiles imprégnées de résine et de natron. Enfin, le visage était peint pour lui donner l'air vivant, et les cheveux très soigneusement coiffés. Ensuite, on enveloppait le corps dans des bandelettes enduites de résine.

Lola et Soélie

Le quartier du Panier

Nous avons visité le quartier du Panier.

Nous avons vu la Place des moulins : il y a très longtemps, il avait des moulins. On peut en voir trois.

L'hôtel de Cabre est la plus vieille maison de Marseille. Il est très intéressant parce qu'il a changé de côté, il a pivoté (la façade qui était dans une rue, s'est retrouvée dans une autre rue).

La Maison Diamantée est très belle avec sa façade remplie de pierres qui ressemblent à des diamants.

Elouan et Laura

Notre Dame de la Garde



Elle a été construite sur une fortification. A l'intérieur se trouvent des maquettes de bateaux suspendus. Il y a aussi des ex-votos : ce sont des tableaux que les marins ont offerts à la vierge pour les remercier de les avoir protégés pendant les tempêtes.

Au-dessus de Notre Dame de la Garde une Vierge en or regarde la mer.

Max et Quentin

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le Mucem

Nous avons fait le parcours "l'Odyssée d'Ulysse". Il fallait trouver des indices dans le musée qui permettaient d'avoir des énigmes.

Nous avons regardé une machine à eau qu'un cheval ou un boeuf faisait tourner pour faire monter ou descendre des seaux.

Nous avons vu un vieux couscoussier. C'est un plat pour cuisiner du couscous.

Il y avait aussi une statue d'un sportif grec tout nu.

Nous avons observé un astrolabe. Il servait à diriger les bateaux. Il était accroché par un anneau dans un bateau.

Nous avons aussi regardé des dessins animés sur les sept merveilles du monde.

Charlotte et Maé

La Vieille Charité

Nous sommes allés à pied à la Vieille Charité qui se trouve dans le quartier du Panier.

Nous avons visité la partie égyptienne. Nous avons vu des sarcophages, des statues de pharaons. Il y avait même une momie. Après la visite nous avons fait des amulettes en argile : nous avons pris un morceau d'argile puis nous l'avons malaxé et écrasé. Ensuite avec un calame nous avons choisi et dessiné un modèle (un poisson, une croix, un triangle, un scarabée, une plume, un coeur...).

Marion et Aélia

L'histoire de Marseille

Il y a 600 ans avant Jésus-Christ, les Grecs sont partis de Phocée en bateau et sont arrivés à Marseille.

Il y avait une grande fête où la fille du chef qui s'appelait Gyptis devait choisir un mari. Elle a donné la coupe de l'époux à l'étranger grec Protis

Ils se sont mariés et ont fondé la ville de Massalia.

Tifen et Manaé

Le Château d'If

Le Château d'If se trouve sur une île. Nous avons donc pris le bateau pour y aller.

Nous sommes montés en haut d'une tour de trente-six marches et nous avons observé le paysage.

Le Château d'If est très vieux. Avant c'était une prison.

On a vu le cachot du comte de Monte-Cristo. C'est une histoire inventée dans un livre.

Emie et Alizé

L'Abbaye St-Victor

Elle ressemble à un château fort car elle a deux grandes tours avec des créneaux.



Nous sommes rentrés dans l'Abbaye et nous sommes descendus dans la crypte .

Il y avait des tombes en pierre et une vierge noire.

A côté de l'Abbaye il y a un four où l'on fait cuire des navettes. Ce sont des biscuits secs.

Une fois par an, il y a une grande fête où les navettes sont bénies.

Chloé et Elisa

ETAT- CIVIL 2015 (1er semestre)

NAISSANCES

- DALLA-NORA GOUNY Lylou, le 3 janvier 2015, Les Courtès "Maison Baret".
- MERCIER DOMINOIS Lina, le 7 mai 2015, Au-delà le pont.
- LAGIER Sarah, le 3 juin 2015, Les Parots.

MARIAGES

- CIP Anne Sophie et BONNET Pierre, le 2 mai 2015, Le Village.
- RIBEIRO DE CASTRO Suzeane et SIEGEL Thomas le 29 mai 2015, les Bonnets.

DECES

- LIGOZAT Alain, 4 janvier 2015, les Bonnets.
- MEUNIER Jean-Marc, le 17 mai 2015, les Bonnets.

Suivants actes et avis enregistrés en mairie entre le 13 décembre 2014 et le 22 juin 2015.



PAGE PRATIQUE...

Mairie

Secrétariat : 04 92 57 83 31
Télécopie : 04 92 57 96 09
Courriel : mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public

lundi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30
mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
et vendredi : 13h30 - 18h30

Maire : Maurice RICARD 04 92 57 92 14

Adjoints :

Michel MEUNIER : 04 92 57 93 51
André GARCIN : 04 92 57 83 13
Monique PARA-AUBERT : 04 92 57 95 05

Bâtiments communaux

Salles communales : 04 92 57 87 47
responsable Jean-Marc CORNIL

École : 04 92 57 91 12

Ouverture Bibliothèque :

- période scolaire mardi 16h30 - 18h30, vendredi 16h30 - 19h30
- vacances scolaires Toussaint, Noël et Février : vendredi 17h00 - 18h00
- vacances scolaires Pâques et été : vendredi 18h00 - 19h00

La Poste

Guichet Sigoyer : 04 92 57 83 00
Ouverture au public tous les matins
sauf le mercredi de 9h00 - 12h00

Rédacteur en chef : Maurice Ricard,

Équipe de rédaction : Maurice Ricard,
Bernard Ducourant, Vincent Fernandez,
Denis Dugelay et Bernard Bouché,

Montage : Bernard Ducourant, Vincent Fernandez,

Impression : à l'atelier

33, bd de la libération - 05000 GAP - 04 92 52 60 45

Communauté de Communes Tallard-Barcelonnette (CCTB) :

Président : Jean-Michel ARNAUD
Bureaux : 04 92 54 16 66

Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture : lundi mercredi samedi
8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Mardi jeudi vendredi 14h00 - 18h00

Office de Tourisme : 04 92 54 04 29
www.tourisme-tallard-barci.com

Département - Conseiller général :

Coordonnées personnelles :

Patricia VINCENT : ☎mobile : 06.31.87.05.62 ☎fixe : 04.92.40.39.35

Courriel : patricia.vincent@hautes-alpes.fr

Rémy ODDOU : ☎mobile : 06.31.87.16.45 ☎fixe : 04.92.40.39.35

Courriel : remy.oddou@hautes-alpes.fr

Services sociaux : 04 86 15 33 33

Maison des solidarités
117, route de Veynes - 05000 GAP

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Appel d'urgence
européen

119

Enfance
maltraitée

Les bulletins municipaux sont disponibles en
téléchargement sur www.mairie.sigoyer.com



